



ISSN 1951-6088

ISSN en ligne 2260-653X

# Études françaises à l'Université de Varsovie (1919-2019). Du contexte local aux défis universels

**Maciej Smuk**

Institut d'Études romanes – Faculté de Langues modernes,  
Université de Varsovie, Pologne  
m.smuk@uw.edu.pl

<https://orcid.org/0000-0002-0911-9046>



Reçu le 07-07-2020 / Évalué le 10-09-2020 / Accepté le 20-11-2020

## Résumé

Au premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle, les rôles et, par conséquent, les directions possibles du développement des études (philologies) françaises en Europe suscitent des polémiques ou provoquent même le scepticisme quant à leur avenir. Notre optique n'est pas aussi alarmiste. Nous croyons, certes, que les philologies doivent et devront suivre des transformations (culturelles, sociales, économiques, éducatives, etc.) en s'y adaptant, mais cela créera aussi de nouveaux créneaux, peu encore exploités. Cet article présentera les données sur les philologies françaises en Pologne, une analyse plus détaillée étant proposée pour l'Institut d'Études romanes de l'Université de Varsovie. Nos propos seront accompagnés des résultats de trois recherches concernant les intérêts, les motivations, les attentes et les projets professionnels des étudiants de première année en licence et master.

**Mots-clés :** philologie française, Pologne, étudiants, philologue français

## French studies at the University of Warsaw (1919-2019). From local context to universal challenges

## Abstract

In the first quarter of the 21st century, the roles and, therefore, the possible directions of the development of French studies (philology) in Europe aroused controversy or even caused skepticism about their future. Our perspective is not as alarmist. We certainly believe that philology must and will be subject to transformations (cultural, social, economic, educational, etc.) and adapt to them, but this will also create new niches, little exploited yet. This article will present data on French philology in Poland, with a more detailed analysis offered for the Institute of Romance Studies at the Warsaw University. Our remarks will be followed by the results of three researches concerning the interests, motivations, expectations and professional projects of first-year undergraduate and master students.

**Keywords:** French philology, Poland, students, French philologist

## Introduction

Le but principal de la présente analyse est d'alimenter et d'enrichir le débat qui se déroule actuellement dans plusieurs universités du monde entier, peut-être tout particulièrement de l'Europe, sur la place des philologies, sur la mission qu'elles peuvent et pourront avoir à accomplir dans le futur ainsi que sur les attentes des jeunes qui se décident à entreprendre ces études, en particulier des études en philologie française. Nous comptons sur une complémentarité d'échanges et de réflexions.

Nous nous sommes fixé deux objectifs partiels pour répondre à cette intention. D'une part, notre intention est d'évoquer la place des philologies, notamment la situation des philologies françaises en Pologne. Afin d'enrichir cette partie de données plus palpables, nous esquisserons le fonctionnement de l'Institut d'Études romanes de l'Université de Varsovie, soit la plus grande philologie française en Pologne (40 enseignants et 400 étudiants), qui a fêté en octobre 2019 son centième anniversaire. D'autre part, nous soumettrons à l'analyse les résultats de trois recherches, effectuées en 2014, 2016 et 2018, auprès de 331 étudiants en philologie française, qui portaient sur leurs intérêts pour les diverses disciplines inscrites dans la formation en philologie, leurs motivations poussant à entreprendre ce type d'études, leurs attentes ainsi que leurs projets professionnels.

### 1. Études de langue (philologies) en Pologne

Les études de langue et de culture, dénommées « philologies » (*filologia*) en Pologne, jouissent depuis longtemps d'une grande popularité. Et même si cela peut paraître paradoxal à première vue, l'isolement politique du pays avant 1989 soutenait encore leur succès et, de plus, garantissait un équilibre quant aux langues étrangères enseignées/apprises en Pologne. De nos jours, la place des philologies ne semble pas non plus (trop) menacée, surtout dans les grands centres universitaires, mais le débat sur leur rôle social et économique, voire la mission qu'elles ont à accomplir, est vif. Au milieu de ces débats se situe le problème de la domination de l'anglais et, par conséquent, la question de la place d'autres langues et de leur enseignement. Depuis les années 1990, les philologies subissent un processus continu de transformation, dont la marque la plus visible est l'introduction de filières de recrutement adressées aux étudiants n'ayant jamais eu de contact avec une langue étrangère donnée (« groupes zéro »). Seules les études de langue anglaise, dites « anglistiques », n'ont pas succombé à cette tendance.

La popularité des philologies est confirmée par les chiffres. D'après les statistiques du Ministère de l'Enseignement supérieur, en 2018, 459 philologies étaient

enregistrées en Pologne - ce nombre comprenait les philologies dites pures (anglaise, italienne, etc.) et leurs variantes mixtes (langue anglaise dans les technologies de l'information, philologie ukrainienne avec langue anglaise, philologie française avec langue arabe, etc.). Environ 60 000 jeunes y étudiaient. Selon les données récentes<sup>1</sup>, il existe en Pologne plus de 70 philologies anglaises, environ 45 philologies germaniques, à peu près 25 philologies ibériques et 25 philologies russes, plus de 15 philologies italiennes. Ce qui peut passer pour une « originalité polonaise », c'est le succès des études de ces langues que l'on considère comme moins diffusées et moins connues : d'un côté - les langues extra-européennes (philologies arabe, chinoise, coréenne, indienne, japonaise, etc.) ; d'un autre côté - les langues européennes (philologies baltique, danoise, finnoise, grecque, hongroise, néerlandaise, norvégienne, roumaine, slovaque, suédoise, tchèque, ukrainienne, etc.).

## 2. Études (philologies) françaises en Pologne - universités, statistiques, tendances

En 2019/2020, les études de langue française sont dispensées par 15 universités polonaises<sup>2</sup>. La plus ancienne philologie romane a 128 ans (Université Jagellonne de Cracovie), la plus jeune - 15 ans (Université d'Opole). Dans presque toutes ces philologies, l'enseignement du français s'effectue de façon intensive en parallèle avec l'enseignement d'une autre langue, romane de préférence, le plus souvent l'espagnol ou l'italien. La place des études françaises semble relativement stable, surtout dans les grands centres universitaires, quoiqu'il ne faille pas perdre de vue que leurs autorités affrontent plusieurs défis se redéfinissant d'une année à l'autre. Parmi les plus pressants, on peut énumérer : le souci de la définition du profil et de l'identité de la filière (quelle place accorder à la maîtrise de la langue et aux contenus non langagiers ?), le taux élevé d'abandon après la première année de licence, la baisse du nombre de candidats aux études du second cycle, la nécessité de travailler dans des groupes d'étudiants dont le niveau de langue est très hétérogène, les effets de la dénatalité, l'omniprésence de l'anglais dans l'enseignement primaire et secondaire (l'allemand suit), etc. Comparée aux autres langues enseignées dans les établissements scolaires polonais, la place du français n'est pas parmi les toutes premières : 2 % des élèves des écoles primaires et secondaires l'apprenaient en 1986/1987, 5 % - en 1997/1998, 3,8 % - en 2001/2002, 3,1 % - en 2005/2006, 2,9 % - en 2010/2011, 2,4 % - en 2015/2016, 2,5 % - en 2016/2017 (Wróblewska-Pawlak, Strachanowska, 2000). Il n'existe pratiquement pas de publications qui s'intéresseraient - de manière globale et transversale - à la question de l'enseignement du français en Pologne ; le dernier rapport de ce type remonte au début des années 2000 : « La langue française en Pologne : compétences et attentes des Polonais et offre des écoles de langues. Rapport commandé par l'Ambassade de France en Pologne » (Ciężka, 2003).

Il serait impardonnable de parler des études françaises en Pologne sans mentionner l'Association académique des romanistes polonais « Plejada » qui intègre les milieux universitaires francophones et stimule toute forme d'activité scientifique ; par exemple, elle coorganise chaque année une école doctorale des pays de Visegrád (en 2019, elle a eu lieu du 14 au 16 novembre à Bratislava). L'Association popularise aussi et développe les connaissances sur les études francophones et françaises en Pologne, et dans d'autres pays de cette partie de l'Europe - quelques titres méritent d'être cités ici : « La perspective interdisciplinaire des études françaises et francophones » (Kieliszczyk, Pilecka, 2009), « Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire » (Jaroszevska, 2010), « Études françaises dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Défis et perspectives » (Biardzka, 2011), « Les études françaises dans les pays de Visegrád. Histoire, présent et avenir » (Jaroszevska, 2013), « Le rayonnement des idées francophones au XXI<sup>e</sup> siècle. Les philologies romanes en Pologne entre 2002 et 2017 : succès et défis » (Sujecka-Zajac, 2018). Le numéro 65 de la revue « Romanica Wratislaviensia » s'intéresse au passé et au présent de la recherche et de la didactique en philologie romane, y compris à l'épistémologie de la notion de « philologie » (Skibińska, 2018).

## 2.1. Études françaises à l'Université de Varsovie

Les études françaises à l'Université de Varsovie, la plus grande université polonaise<sup>3</sup>, sont dispensées par l'Institut d'Études romanes, appartenant à la Faculté de Langues modernes. C'est l'une d'une trentaine de filières dites philologiques - à côté des études de « grandes » langues (anglistique, germanistique, etc.), l'Université inclut dans son offre des philologies de langues européennes moins diffusées (philologies finnoise, hongroise, etc.) et une quinzaine de philologies orientales, plus traditionnelles (arabistique, japonistique, sinologie, etc.) et moins fréquentes (mongolistique, tibétologie, turcologie, etc.).

Aujourd'hui, l'Institut d'Études romanes embauche 45 personnes (dont 39 enseignants et enseignants-chercheurs), il accueille quelque 380 étudiants et il est ainsi le plus grand établissement universitaire polonais formant les futurs philologues français ; force est d'ajouter que, contrairement aux autres philologies romanes en Pologne, les études espagnoles et italiennes sont indépendantes et assurées par d'autres instituts et chaires. En 2019, l'Institut d'Études romanes a fêté son centième anniversaire. Depuis cette année-là, il participe également au nouveau projet scientifique et didactique : helvétologie - études suisses, s'adressant aux étudiants du second cycle.

### 2.1.1. Structure de l'Institut d'Études romanes

Les unités de recherche suivantes font partie de l'Institut :

- Département de Didactique des Langues romanes (17 personnes),
- Département de Linguistique romane (8 personnes),
- Département de Littérature française (14 personnes),
- Laboratoire de Recherche franco-canadienne et de Littérature québécoise,
- Laboratoire d'Études suisses (en coopération avec l'Institut d'Études germaniques).

L'appartenance à un département reflète le profil scientifique de tout enseignant ou enseignant-chercheur, mais chacun participe, en cas de besoin, à l'enseignement de la langue française.

### 2.1.2. Domaines et thèmes de recherche

De nombreuses recherches réalisées au sein de l'Institut d'Études romanes répondent aux besoins contemporains des sciences humaines et sociales, et elles représentent aussi les tendances actuelles. Voici quelques exemples de thèmes :

- a) en linguistique : linguistique informatique (plate-forme NooJ), linguistique de corpus, morphologie dérivationnelle, sémantique lexicale (intensification, quantification, collocation), discours politique dans les médias, analyse interactive, systèmes d'adresse, questions de traductologie ;
- b) en littérature et culture : histoire des littératures française et francophones, tendances actuelles dans ces littératures, défis de l'enseignement de la littérature dans le contexte académique, critique littéraire, littérature comparée ;
- c) en didactique des langues : médiation pédagogique, compétence de savoir-apprendre, formation des enseignants de langue, compétence plurilingue et pluriculturelle, nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage, compétence de savoir-être.

Entre 2013 et 2018, 51 monographies ont été publiées, ainsi que presque 600 chapitres et articles scientifiques. 26 colloques et conférences ont eu lieu dans les murs de l'Institut durant cette période. Il collabore régulièrement avec des universités françaises, mais aussi canadiennes, espagnoles, allemandes, belges ou tchèques. Il est en train d'entamer une coopération avec SELFEE - Centre d'Examens FLE de Sorbonne Université, réalisée dans le cadre du partenariat stratégique européen, baptisé 4EU+ - cette alliance a été paraphée par six universités : Sorbonne, Heidelberg, Charles (Prague), Varsovie, Copenhague et Milan.

### 2.1.3. Parcours et programmes

Trois parcours sont offerts au sein de l'Institut d'Études romanes :

- études du premier cycle (licence) pour les candidats sans maîtrise de la langue française ;
- études du premier cycle (licence) pour les candidats maîtrisant la langue française au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues ;
- études du second cycle (masters 1 et 2) pour les candidats maîtrisant la langue française au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Tous les étudiants du premier cycle sont censés atteindre le même niveau de langue après la dernière année de licence, soit le C1. Pour ce qui est des étudiants du second cycle, c'est le niveau C2 qui est visé.

Les étudiants en licence suivent de 2 348 à 2 558 heures de cours, dont :

- 990 sont destinées aux cours de langue française pour les débutants,
- 870 - pour les avancés (niveau B1 au départ)<sup>4</sup>.

Les étudiants participent également à 240 heures de cours obligatoires d'une autre langue étrangère, dont chaque segment de 60 heures peut être destiné à l'apprentissage d'une langue différente à un niveau différent. Au plus tard à la fin de la III<sup>e</sup> année, tous les étudiants sont obligés de passer un examen de certification de compétences de la langue étrangère de leur choix au niveau B2. En première année de licence, des cours de latin (60 heures) sont également obligatoires. En plus des cours de français pratique, les étudiants en licence réalisent des cours obligatoires dans les disciplines suivantes :

- littérature (330 heures) : introduction aux sciences de la littérature, analyse du texte littéraire, histoire de la littérature française, littératures française/francophones (modules thématiques à option) ;
- linguistique (300 heures) : introduction à la linguistique, phonétique du français contemporain, grammaire descriptive de la langue française, analyse syntaxique, cours du domaine de la linguistique à option (lexicographie, sociolinguistique, analyse du discours, etc.) ;
- culture (210 heures) : histoire et culture de la France, cultures française/francophones (modules thématiques à option), philosophie française. Le séminaire de licence compte 60 heures.

Les étudiants du second cycle réalisent au total de 780 à 840 heures de cours, dont 180 sont prévues pour les cours de langue. Ils suivent aussi un cursus de 30 heures d'une matière de leur choix, étant réalisé en langue étrangère. Parallèlement aux cours de langue sont proposés des cours de méthodologie de la recherche en

didactique des langues/linguistique/littérature (une discipline au choix, 60 heures) et des séminaires thématiques à option, choisis en fonction des intérêts et des besoins. Le séminaire de master compte 120 heures. À cela s'ajoutent des cours de didactique des langues, en premier et second cycles, destinés aux étudiants intéressés par la carrière d'enseignant (450 heures et 300 heures de stage au total), ainsi que le cursus intitulé « Introduction à l'acquisition et à l'apprentissage de la langue », adressé aux étudiants de la première année en licence.

De plus, les programmes des deux cycles prévoient un certain nombre de cours n'étant pas liés à la filière d'études, mais imposés par les autorités de l'Université de Varsovie ou les règlements ministériels (éducation physique, technologies de l'information, etc.).

### **3. Étude empirique : qui est un philologue français ?**

Dans la partie qui suit, nous présenterons les résultats de trois recherches, menées en 2014, 2016 et 2018, dont le but principal était de dresser le portrait d'un étudiant moyen en philologie française.

#### **3.1. Objectif et questions de recherche**

Notre objectif était de dresser le profil d'un étudiant moyen en philologie française. Les questions de recherche qui guidaient nos démarches, concernant les étudiants, étaient les suivantes :

Quels sont leurs intérêts pour les diverses disciplines inscrites dans la formation en philologie ?

1. Quelles sont les motivations les poussant à entreprendre ce type d'études ?
2. Quelles sont leurs attentes par rapport aux études ?
3. Quels sont leurs projets professionnels préliminaires ?
4. Les réponses à toutes ces questions devraient contribuer à reconstruire les représentations sociales des études de langue en général et des études de langue française (philologie romane, romanistique) en particulier.

#### **3.2. Collecte des données**

Dans les trois recherches, nous avons recouru au même questionnaire, contenant essentiellement des questions ouvertes et semi-ouvertes. Ces sept questions sont subordonnées aux questions de recherche et concernent donc les aspects suivants :

- les intérêts pour les disciplines de la formation en philologie ;
- les motifs (pragmatiques, affectifs, etc.) du choix des études en philologie française ;

- les attentes envers ces études : matières, thèmes, compétences, etc.
- les projets professionnels au moment du commencement des études.

### 3.3. Échantillon

Les recherches ont été effectuées à l'Institut d'Études romanes de l'Université de Varsovie en 2014, 2016 et 2018. Au total, 331 répondants y ont pris part :

- 2014 - 122 étudiants (72 licence et 50 master),
- 2016 - 106 étudiants (80 licence et 26 master),
- 2018 - 103 étudiants (82 licence et 21 master).

### 3.4. Présentation des résultats : tendances

Notre intention est de dessiner les tendances générales. Durant la présentation des résultats, nous dégagerons les points permettant de formuler des conclusions plus universelles quant aux enjeux des études françaises de nos jours.

En ce qui concerne l'intérêt porté à différentes disciplines, les tendances se présentent comme suit<sup>5</sup> (Tableau 1).

Discipline	Total (sur 662)	Licence (sur 468)	Master (sur 194)
Apprentissage de la langue	21 % (142)	24 % (116)	13 % (26)
Culture	20 % (135)	21 % (99)	19 % (36)
Traductologie	17 % (113)	15 % (72)	21 % (41)
Linguistique	15 % (102)	16 % (75)	14 % (27)
Littérature	15 % (100)	15 % (69)	16 % (31)
Didactique des langues	10 % (69)	8 % (37)	17 % (33)

**Tableau 1.** Intérêt porté pour les disciplines de la formation en philologie

Ci-dessous, nous résumons les causes qui ont poussé les répondants à cocher telle ou telle discipline.

Approfondir les connaissances en langue ou entamer l'apprentissage d'une nouvelle langue (débutants) est en soi un argument suffisant pour entreprendre les



études en philologie française, mais les explications détaillées diffèrent en fonction du cycle d'études. Les étudiants en licence parlent plutôt de leur « amour pour la langue française », éventuellement de leur ambition à creuser deux sous-systèmes, à savoir la grammaire et la phonétique, tandis que les étudiants en master apprécient surtout la possibilité de participer à des cours menés en français.

Quant à la culture, les motifs dits intégratifs jouent le premier rôle : intérêts pour les sujets relatifs à la culture, ouverture à la différence, voire « la fascination par tout ce qui se distingue », volonté de comprendre autrui, désir de mieux saisir la complexité du monde, etc. Souvent, les études de langue vont de pair avec les études dans d'autres filières (beaux-arts, sciences du cinéma, autre philologie...) ou la vie professionnelle (institution de la culture, théâtre, ONG...).

Deux groupes de motifs concernent la linguistique. D'un côté, elle est séduisante pour la nature de ses différents sujets - l'origine des langues, l'histoire du français, l'étymologie des mots et la néologie attirent le plus de répondants. De l'autre, les savoir-faire issus de la linguistique peuvent être utiles sur le marché du travail, dans les métiers liés à la communication au sens le plus étendu du mot : programmation neuro-linguistique, analyse du discours (p. ex. politique), argumentation et manipulation, rhétorique.

Contrairement aux stéréotypes nuisibles largement diffusés, la littérature n'est pas « en péril » d'après les jeunes ; au contraire, elle a toujours un grand attrait. De nombreux répondants déclarent « aimer » ou « adorer » lire et parlent de leur ouverture aux œuvres francophones, mais surtout à la littérature contemporaine, peu connue et peu popularisée en philologie.

En ce qui concerne la didactique des langues et la traduction, les motifs intégratifs et instrumentaux s'entrelacent - d'une part, il y a le désir d'obtenir des compétences palpables, concrètes, importantes du point de vue du fonctionnement sur le marché du travail ; d'autre part, nombreux sont ceux qui évoquent leur vocation, leur passion ou leurs « inclinations naturelles » pour le métier d'enseignant ou d'interprète.

Les réponses à deux questions successives fournissent certains éclaircissements - effectivement, nous avons demandé aux répondants de préciser leurs attentes quant au déroulement des études : nommer des thèmes, donner des exemples de cours, énumérer des sujets particuliers si cela était possible (Tableau 2).

Thèmes, cours, sujets donnés par les répondants	Total	Licence	Master
Langue française	61 %	82 %	40 %
Cultures française et francophones	38 %	41 %	35 %
Traduction	30 %	22 %	38 %
Littérature	29,5 %	34 %	25 %
Didactique des langues	16,5 %	5 %	28 %
Linguistique, analyse du discours	14,5 %	17 %	12 %
Histoire	13 %	16 %	10 %
Grammaire	9 %	11 %	7 %
Théâtre et/ou cinéma	8 %	8 %	8 %
Autre langue étrangère	8 %	5 %	11 %
Phonétique/Prononciation	7 %	10 %	4 %
Compétences dites académiques (écrit académique, présentation scientifique orale, analyse d'un texte scientifique)	3 %	0 %	6,5 %
Philosophie	0,8 %	0,8 %	0,8 %
Méthodologie de la recherche	0,65 %	0,5 %	0,8 %

**Tableau 2.** Attentes envers les études en philologie française (thèmes, cours ou sujets)

L'apprentissage du français se place toujours en première position, mais surtout auprès des étudiants du premier cycle. Ceux-ci mettent l'accent sur l'expression orale, y compris « la langue de tous les jours » et « l'argot », le français sur objectifs spécifiques (pourtant, le domaine n'est pas précisé), la traduction, les variantes régionales du français ainsi que la grammaire et la phonétique susmentionnées.

Après la langue française vient une longue liste de sujets relatifs à la culture, de préférence contemporaine : culture populaire, cinéma, musique, arts modernes, etc. Certains étudiants, avant tout en master, évoquent l'économie et mettent en exergue la nécessité de redéfinir le profil des philologies pour insister sur le développement des compétences interculturelles : comment collaborer avec les représentants d'autres cultures francophones, quels sont les sujets tabous dans ces cultures et comment les affronter, quelles techniques de négociation passent pour les plus efficaces, etc. sont des sujets cités. Simultanément, les répondants accentuent les formes pratiques de cours - il est donc moins question de cours magistraux portant sur tel ou tel aspect interculturel, mais plutôt d'ateliers menés par des spécialistes dans ce domaine.

Force est de souligner que plusieurs répondants, aussi bien en licence qu'en master, expriment le désir d'acquérir des compétences utiles dans la vie professionnelle. Fréquemment, ces compétences ne sont pas nommées, mais deux types d'attentes universelles sont exprimées : soit ce sont les savoirs et les savoir-faire importants pour entamer une carrière professionnelle dans un pays francophone (entreprise en France, institution européenne), soit on parle de bonnes perspectives professionnelles enracinées dans le caractère universel des connaissances transmises durant les études en sciences humaines.

Les projets professionnels donnés par les étudiants ne surprennent pas à première vue. La majorité des répondants voudraient devenir interprètes, mais - ce qui peut étonner - ce sont plutôt les étudiants du premier cycle (59,6 % licence / 48,5 % master). Puis se place le métier d'enseignant - il est rarement donné par les étudiants du premier cycle, par contre assez souvent au second cycle (16 % licence / 40 % master). Une partie des répondants se voient dans une entreprise internationale (9 % licence / 6 % master), mais aucun secteur n'est presque jamais précisé. Viennent après : le tourisme (guide, hôtesse de l'air/steward), diplomatie, marketing/publicité/relations publiques, institutions de la culture, journalisme, droit. Les métiers plus rares ou, tout simplement, ne correspondant pas aux études de langue, ne manquent pas - on trouve donc sur la liste : fleuriste, chanteur d'opéra, pâtissier, comptable, spécialiste en logistique, soldat, propriétaire d'un hôtel pour chiens, créateur de mode, médecin. 8,5 % des répondants (11 % licence / 6 % master) n'ont fourni aucune réponse à cette question.

### Conclusions et défis

Les résultats des recherches évoquées ci-dessus permettent de formuler trois conclusions générales. Des motivations pouvant être qualifiées d'intégratives (curiosité, intérêts, goût pour la lecture, « amour » pour la langue, volonté d'épanouir sa personnalité, etc.) dépassent largement des motivations instrumentales, directement liées au fonctionnement sur le marché du travail. Pareillement, des attentes pouvant être qualifiées de conventionnelles se placent en tête (langue, littérature, culture, didactique des langues, etc.). Si les répondants parlent de leurs besoins liés à la préparation à la vie professionnelle, c'est surtout (voire uniquement) dans le contexte du français sur objectifs spécifiques, langue des affaires de préférence. Il nous semble, cependant, indispensable de remarquer que ces réponses reflètent, maintes fois, les représentations sociales des études philologiques, et donc également certains clichés, stéréotypes ou simplifications véhiculés par le grand public. C'est donc aux enseignants en philologie de les déconstruire dès la première année et de montrer aux étudiants une large étendue de possibilités et de perspectives offertes par cette filière.

Une telle constatation ne signifie pas que la philologie française puisse s'abstenir d'intégrer de continuelles métamorphoses et des réajustements.

Renforcer l'ouverture aux cultures francophones et donc, par voie de conséquence, envisager de remplacer des philologies françaises dans leur sens classique par des philologies francophones est un des chemins ; dans cet ensemble francophone, nous verrions deux vastes groupes, à savoir « francophonies européennes » et « francophonies mondiales ». Cette ouverture aux diversités francophones est, sans conteste, une valeur en soi, mais les modalités d'enseignement devraient aller de pair. Il nous paraît capital de consacrer plus d'espace au côté dit pragmatique de la culture pour faciliter aux futurs philologues le fonctionnement dans les groupes hétérogènes, composés de divers milieux culturels, dans la vie privée, sociale, professionnelle. Même de ce point de vue, il ne faut pas marginaliser les enseignements plus traditionnels - histoire de la littérature, analyse d'un texte littéraire, culture dans sa dimension factographique, etc. -, mais la réorientation vers des buts plus universels et des formes plus propices aux défis de la modernité (pas seulement les contenus) s'impose (Smuk, 2019).

La même recommandation se rapporterait à la linguistique, d'autant plus que les compétences relevant de cette discipline deviennent de plus en plus appréciées et recherchées sur le marché du travail - il suffit, à cet égard, de mentionner les services traductologiques, y compris les nouvelles formes de traduction (machines à traduire, logiciels), les analyses de discours ou bien encore la programmation neuro-linguistique trouvant ses applications dans diverses branches.

Pour de pareils motifs, il nous semble impératif de fortifier, en philologie française, la didactique des langues (du français) pour relier de manière harmonieuse la recherche théorique dans cette discipline à la pratique. Comme pour les contenus littéraires ou linguistiques, les cours magistraux traditionnels devraient être complétés, voire remplacés, par des cours interactifs et des ateliers. En Pologne, les autorités de certaines philologies tentent d'élargir leur offre en incorporant la formation de futurs orthophonistes et d'autres spécialistes en rééducation des troubles de l'audition et du langage.

Eu égard au déplacement du paradigme de l'enseignement vers l'apprentissage (Poteaux, 2014), nous promovons aussi l'idée d'un cursus renforçant les habiletés du savoir-apprendre et le développement de l'autoconscience du point de vue de l'apprentissage du français. Identification de ses représentations sur la langue et sur son processus d'apprentissage, réflexion sur ses points forts et faibles, auto-évaluation, recherche de moyens et d'outils d'apprentissage propices à ses préférences, possibilités et besoins sont des exemples de tels savoir-faire (pour

voir plus à propos du développement de l'autoconscience dans l'apprentissage des langues, consultez Smuk, 2018).

Il découle de ce qui précède l'idée de préparer les jeunes à affronter les défis actuels, mais cette préparation ne peut pas se limiter à la préparation à la vie active dans son sens stéréotypé et (malgré tout) suranné ; elle se ferait par l'intermédiaire du développement de compétences clés, quelquefois très « fragiles » et donc difficiles à être verbalisées. Dans cette optique, les différents savoir-être listés dans le CARAP (Candelier et al., 2012) peuvent être pris en compte dans la définition des buts. Nous sommes persuadé que les études de langue ont un rôle spécial à assumer de nos jours pour ce qui est de la formation des attitudes d'ouverture, de sensibilité et d'acceptation envers autrui. C'est en philologie que l'on peut déclencher des processus de décentration et de relativisation culturelle, et les diversités francophones les soutiendraient encore.

Les propos avancés ci-dessus confirment l'exigence de l'interdisciplinarité, obligatoire pour garantir des enseignements cohérents et modernes. Il est pensable, principalement dans de petites universités ne pouvant pas compter sur des nombres importants de candidats, qu'elle prenne de nouvelles formes : la fusion de filières (p. ex. philologie française avec sciences sociales, journalisme ou sciences politiques) ou la création de nouvelles spécialisations (p. ex. langue française dans l'entreprise multinationale, cultures francophones dans les affaires).

Certes, les philologies subissent des transformations et elles les subiront encore, étant « condamnées » à entamer le dialogue avec diverses disciplines. Il nous paraît donc peu constructif de « se révolter » contre l'idée du changement et de perdre de vue les défis de notre temps. Diverses adaptations sont possibles et elles ne doivent pas, mettons-le en exergue, priver la philologie française de ses vocations et ses prestiges, tout en conservant - comme en parlent subtilement S. Aubin et J. Bírová (2019 : 18) - sa grande fragilité.

## Bibliographie

Aubin, S., Bírová, J. 2019. « De la valeur de la Philologie française en Europe aujourd'hui : Pensées philologique et didactique ». *Synergies Europe*, n° 14, p. 7-20. [En ligne] : [http://gerflint.fr/Base/Europe14/aubin\\_birova.pdf](http://gerflint.fr/Base/Europe14/aubin_birova.pdf) [consulté le 01 juillet 2020].

Biardzka, E. (dir.). 2011. *Études françaises dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Défis et perspectives*. Łask : Leksem.

Candelier, M. et alii (2012). *Le CARAP. Un Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures. Compétences et ressources*. Graz : Centre européen pour les langues vivantes/Conseil de l'Europe.

Ciężka, B. 2003. *La langue française en Pologne : compétences et attentes des Polonais et offre des écoles de langues. Rapport commandé par l'Ambassade de France en Pologne*. Warszawa : Instytut Spraw Publicznych/Institute of Public Affairs.

Jaroszewska, T. (dir.). 2000. *Le français dans l'enseignement scolaire et universitaire*. Łask :

Leksem.

Jaroszewska, T. (dir.). 2013. *Les études françaises dans les pays de Visegrád. Histoire, présent et avenir*. Łask : Leksem.

Kieliszczyk, A., Pilecka, E. (dir.). 2009. *La perspective interdisciplinaire des études françaises et francophones*. Łask : Leksem.

Poteaux, N. 2014. « Les langues étrangères pour tous à l'université : regard sur une expérience (1991-2013) ». *Les dossiers des sciences de l'éducation*, n° 32, p. 17-32.

Skibińska, E. (dir.). 2018. *De la philologie romane aux études françaises - évolution ou rupture ? Romanica Wratislaviensia*, n° LXV.

Smuk, M. 2018. « Compétence de savoir-être dans l'apprentissage des langues. Redéfinitions, applications, défis ». *GLOTTODIDACTICA. An International Journal of Applied Linguistics*, n° XLV/1, p. 133-146.

Smuk, M. 2019. De variables influençant la lecture en langue étrangère. In : *Quand regarder fait lire. Nouveaux défis dans l'enseignement des littératures de langue française*, Série « Pluralités européennes » 1/27. Varsovie : Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, p. 26-36.

Sujecka-Zajac, J. (dir.). 2018. *Le rayonnement des idées francophones au XXI<sup>e</sup> siècle. Les philologies romanes en Pologne entre 2002 et 2017 : succès et défis*. Łódź : Primum Verbum.

Wróblewska-Pawlak, K., Strachanowska, I. 2000. « Préférences linguistiques des jeunes Polonais ». *Studia Europejskie*, n° 1(13), p. 99-111.

## Notes

1. Il s'agit de deux sites où sont recensées les philologies dispensées par les universités polonaises : <https://www.otuczelnie.pl/artukul/465/Studia-filologiczne> et <https://studia.pl/filologiczne>.

2. Université de Białystok, Université de Gdańsk, Université Jagellonne de Cracovie, Université Pédagogique de Cracovie, Université catholique Jean-Paul II de Lublin, Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin, Université de Łódź, Université d'Opole, Université Adam Mickiewicz de Poznań, Université de Silésie, Université Nicolas Copernic de Toruń, Université de Varsovie, Université de Wrocław, École supérieure Wszechnica à Varsovie (établissement privé), Collège universitaire de formation des professeurs de français de Varsovie.

3. 42 800 étudiants et 7 300 employés en 2018.

4. Les cours de français pratique sont répartis en plusieurs volets, divisés selon les compétences développées et les thèmes : enseignement intégré des compétences langagières, entraînement stratégique à l'apprentissage, expression orale, expression écrite, grammaire appliquée, phonétique appliquée, actualités françaises et francophones, changements sociaux dans les pays francophones, langue de spécialité (affaires, diplomatie, médecine, technologie), traduction.

5. Chaque répondant devait cocher deux disciplines. Les résultats sont arrondis aux chiffres entiers supérieurs (chiffre après la virgule supérieur à 0,50).